

Gouvernement Bayrou : l'AD-PA attend la nomination d'un Ministre aux personnes âgées

Le champ de l'autonomie des personnes âgées et celui des personnes en situation de handicap ne sont pas évoqués à ce stade dans les portefeuilles ministériels de plein exercice potentiels.

L'AD-PA déplore cette absence de considération pour les plus vulnérables de notre pays et craint que la Loi Grand Âge Autonomie soit de fait exclue des priorités nationales.

L'AD-PA considère que cette Loi est pourtant propice à faire vivre le débat démocratique car les enjeux sociétaux sont considérables et des centaines de milliers d'emplois non délocalisables sont à la clé.

Mettre immédiatement à l'agenda parlementaire la Loi Grand Âge Autonomie pourrait, par ailleurs, stopper la spirale désastreuse des déficits des établissements et services.

L'AD-PA rappelle que l'Etat s'était engagé à financer le ratio de 8 professionnels pour 10 personnes âgées en établissement pour 2012, comme le préconise la Défenseure des droits, la Cour des comptes et le Haut Conseil de l'Âge et tous les rapports officiels.

Pierre ROUX
Romain GIZOLME
Éric FREGONA



Téléchargez
notre plateforme
plateforme.ad-pa.fr

CONTACT PRESSE : Sébastien BACH - 06 37 43 34 12 - s.bach@ad-pa.fr

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

Twitter : [@AssociationADPA](https://twitter.com/AssociationADPA) - LinkedIn : linkedin.com/company/ad-pa/